



Lancement de l'Université des patients Auvergne-Rhône-Alpes

Destinée à valoriser l'expérience des patients souffrant de maladies chroniques, la première Université des patients (UDP) a été créée à Paris en 2010, suivie par celle de Marseille (2012) et de Grenoble (2014). Cette dernière vient d'évoluer avec la création, le 3 avril, d'une nouvelle association loi 1901, l'UDP Rhône-Alpes-Auvergne dont le siège, au Centre de ressources métiers et compétences en psychiatrie du Vinatier, témoigne de son orientation particulière envers les maladies chroniques en santé mentale. Et s'inscrit ainsi dans « le paradigme nouveau de la politique de santé mentale basée sur le rétablissement et l'autonomie », souligne Pascal Mariotti, directeur du Vinatier. « La partie soins n'est pas suffisante. Il faut s'appuyer sur le savoir expérientiel hors du monde médical : c'est ce qui est fait avec le club house de Lyon et l'entraide entre pairs », poursuit le Pr Nicolas Franck, psychiatre. La 2^e formation pour le certificat de médiateur de santé pair vient de démarrer à Lyon. Deux sessions auront lieu chaque année, tandis qu'un DU (diplôme universitaire) devrait ouvrir à la rentrée 2019-2020. L'UDP fonctionne avec un budget de 300 000 €, dont « 250 000 € de bénévolat », souligne Bernard Denis, président de l'UDP. La structure sera ainsi transformée en groupement d'intérêt public pour avoir des partenariats avec le privé et assurer sa pérennité. ■